

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**Fraternité-Travail-Progrès**  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
**PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS) PHASE II**  
**UNITE DE COORDINATION DE PROJET**



**Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'accompagnement technique des bénéficiaires des nouveaux sous-projets innovants de soutien aux chaînes de valeur du bétail à l'élaboration des plans d'affaires des sous-projets.**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Le sous-secteur de l'élevage occupe une place importante dans l'économie nigérienne. Le cheptel national est estimé à plus de 50 millions de têtes toutes espèces confondues soit un peu plus 20 millions d'UBT, pour une valeur totale de plus de 4 000 milliards FCFA (DSE/MAG/EL, 2019). Il emploie plus de 80% de la population active et 20% vivent exclusivement de l'élevage.

Bien qu'il ait bénéficié d'investissements conséquents, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour réduire le déficit de production afin d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'enjeu majeur pour le Niger et la Banque mondiale est la promotion de l'élevage pastoral afin de rendre plus productif et compétitif, apte à contribuer de manière plus substantielle à la lutte contre la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en gérant durablement ses ressources naturelles.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la République du Niger et la Banque Mondiale ont réitéré depuis 2019, leur intérêt à poursuivre les efforts engagés depuis la Déclaration de Nouakchott en 2013 et convenir de la mise en œuvre de la 2ème phase du PRAPS, solidement ancré sur les fondements du PRAPS-1.

Le Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase II (PRAPS II) est conçu pour contribuer à la recherche de solutions appropriées aux contraintes du secteur de l'élevage sur la base des principaux atouts et des leçons apprises des interventions antérieures.

L'objectif de développement du projet est « d'améliorer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel ».

L'atteinte de cet objectif se fera à travers **cinq (5) composantes techniques**, adaptées pour prendre en compte d'autres domaines d'intérêt, jugés importants pour aborder de manière holistique quelques-uns des principaux facteurs affectant la résilience des populations pastorales et agropastorales. La zone d'intervention du projet couvre actuellement les huit (8) régions du pays.

Le PRAPS II sera mis en œuvre sur une période de six (6) ans à travers cinq (5) composantes que sont :

**Composante 1** : Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires ;

**Composante 2** : Gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance ;

**Composante 3** : Amélioration des chaînes de valeur du bétail ;

**Composante 4** : Amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes ;

**Composante 5** : Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de **la composante 3 dont l'objectif général est** « d'assurer l'accès des pasteurs et agropasteurs à des marchés concurrentiels et inclusifs et accroître le développement des chaînes de valeur du bétail afin de favoriser la réduction de la pauvreté et renforcer la résilience des ménages dans les zones ciblées par le projet », **il est prévu le Financement à Coûts Partagés (FCP) des sous projets de soutien aux chaînes de valeur du bétail au profit des différents acteurs de la chaîne.**

La mise en place des FCP du PRAPS II est prise en charge par la sous composante 3.3 : Développement de la chaîne de valeur et financement de sous-projets. L'objectif de cette sous composante vise à faciliter l'accès au financement des activités innovantes des chaînes de valeur du bétail.

Ainsi, pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires pour la préparation, des sous-projets, le PRAPS-II-NE avait prévu le recrutement d'un Consultant Individuel pour aider les promoteurs à l'élaboration des sous projets et plans d'affaires innovants des initiatives de valorisation du bétail pastoral.

Les présents termes de référence sont préparés en vue de la sélection d'un consultant dans le cadre du financement à coût partagé du PRAPS II-NE.

## **II OBJECTIFS ET RESULTATS ATENDUS**

### **2.1 OBJECTIFS**

L'objectif global de cette activité est de **recruter un Consultant Individuel pour l'accompagnement technique des bénéficiaires à l'élaboration des sous projets et plans d'affaires** innovants des initiatives de valorisation du bétail pastoral d'une part et d'autre part assurer le renforcement des capacités des porteurs de ces sous projets au niveau **des Huit (8) régions du PRAPS**.

De façon spécifique il s'agit de :

- Aider le promoteur à saisir les opportunités, identifier les problèmes et les solutions possibles et faire un choix stratégique pour l'augmentation du niveau de rentabilité de son activité ;
- Accompagner les bénéficiaires à l'élaboration des dossiers des sous projets et plans d'affaires innovants des initiatives de valorisation du bétail pastoral ;
- Réaliser les différentes études complémentaires de base nécessaires pour l'élaboration et la finalisation du plan d'affaire des bénéficiaires retenus à l'issue de la sélection définitive (étude juridique, étude technique, étude commerciale, étude technique, étude financière) ;
- Tenir les séances d'échanges sur les activités des promoteurs retenus pour comprendre ce qu'ils veulent faire et peuvent faire dans les trois (3) à cinq (5) prochaines années pour développer leurs affaires (identifier les problèmes et les solutions stratégiques) ;
- Faire la restitution du document du plan d'affaires au promoteur et apporter les corrections ;
- Faire la restitution au PRAPS II du rapport d'élaboration de l'ensemble des plans d'affaire élaborés pour être soumis en vue du financement ;
- Transmettre les plans d'affaires élaborés au PRAPS-2 NE.

### **2.2 RÉSULTATS**

Les résultats attendus de la prestation sont :

- Le promoteur est aidé et à examiner les opportunités et surtout à identifier les problèmes et les solutions possibles en vue de l'augmentation du niveau de rentabilité de son activité ;
- Les bénéficiaires sont accompagnés dans l'élaboration des dossiers des sous projets et plans d'affaires innovants des initiatives de valorisation du bétail pastoral ;
- Les séances d'échanges sur les activités des promoteurs retenus pour comprendre ce qu'ils veulent et peuvent faire dans les trois (3) à cinq (5) prochaines années sont tenues et leurs affaires sont développées (identifier les problèmes et les solutions stratégiques) ;
- Les examens complémentaires de base nécessaires pour l'élaboration et la finalisation du plan d'affaire des bénéficiaires retenus à l'issue de la sélection définitive (étude juridique, étude technique, étude commerciale, étude financière) sont réalisés ;

- La restitution du document du plan d'affaires est faite au promoteur et des corrections sont apportées ;
- La restitution des plans d'affaire élaborés est faite et ces plans d'affaire sont soumis en vue du financement éventuel ;
- Les dossiers de demande de financements jusqu'à l'issue finale (obtention du financement ou rejet) sont suivis ;

### **III PRODUITS (LIVRABLES)**

Il est attendu du consultant, la fourniture des livrables ci-après :

- Une note de cadrage, une approche méthodologique et un plan de travail finalisé ;
- Un canevas d'élaboration des Business Plans sous format Powerpoint (PPT) ;
- Les plans d'affaires préparés de façon participative ;
- Les plans d'affaires sont restitués aux promoteurs ;
- Les dossiers de demande de financements des promoteurs sont suivis ;
- Un rapport global de la prestation en fin de mission.

### **IV. PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant devra avoir l'expérience requise pour effectuer les services mentionnés ci-dessous. A cet égard, il doit avoir :

- Un diplôme de bac+5 en agroéconomie, économie ou équivalent
- Un minimum de cinq (5) années d'expérience dans l'exécution de missions similaires ;
- Au moins deux (02) références pertinentes dans l'élaboration de business plan des sous-projets innovant du domaine de l'élevage pastoral avec l'outil RuralInvest ;
- Une expérience dans les analyses financières et économiques, et avoir déjà élaboré des business plans autour des chaînes de valeur cibles du PRAPS II au profit des promoteurs des sous projets et avoir une expérience des mécanismes de Financement à Coûts Partagés serait un atout supplémentaire.

Le Consultant présentera ses principales références en matière d'élaboration des plans d'affaires, en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les lieux, les zones géographiques, les délais, les dates de réalisation et les certificats de bonne exécution.

### **V. DUREE ET PERIODE**

La durée de l'accompagnement technique est de 30 H/J étalés sur 3 mois.

### **VI. ORIENTATION METHODOLOGIQUE**

Le consultant proposera une orientation méthodologique dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires à l'élaboration des sous projets de soutien aux chaînes de valeur du bétail avec tous les outils d'appui conseil nécessaires (canevas des dossiers d'appel à proposition de sous-projet du PRAPS II, supports techniques, des études de marché, d'analyse financières, rapport d'étape etc) à cet accompagnement.

A cet effet, il proposera, dès le démarrage de la mission, une note technique d'exécution de la mission. Cette note fixera la démarche méthodologique, le plan et le chronogramme de réalisation des travaux, les moyens à mobiliser, les résultats attendus de la mission et les observations éventuelles sur les termes de référence de la mission.

### **VIII. METHODE DE SELECTION ET NATURE DU CONTRAT**

Le/la consultant (e) sera sélectionné (e) selon la méthode « Consultant Individuel » avec comparaison de CV en conformité avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016), révisé en septembre 2025.

L'évaluation et le choix du/de la consultant (e) seront faits sur la base d'une comparaison des expériences et qualifications au regard des exigences et de la nature de la mission selon une grille d'évaluation définie par le comité d'évaluation.

A l'issue de cette évaluation des CV, le/la consultant (e) le mieux classé sera retenu et appelé à négocier le contrat forfaitaire.

#### **IX. DOSSIER DU CONSULTANT**

Les dossiers de candidature, composés **d'une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur National du PRAPS II, d'un CV à jour (faisant ressortir les expériences pertinentes du consultant pour la présente mission) et de la copie légalisée du diplôme exigé. Les expériences similaires seront justifiées par des attestations de bonne fin.**

Les Consultants intéressés peuvent déposer leurs candidatures à l'adresse ci-dessous en physique ou envoyés par email (format PDF) à l'adresse suivante [spm@praps2niger.ne](mailto:spm@praps2niger.ne) avec copie à [atteissa@gmail.com](mailto:atteissa@gmail.com) au plus tard le **31 Août 2026 à 17 H 00, heure locale de Niamey (TU+1) :**

**Unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) Phase II Sis au quartier Village de la francophonie, Niamey Niger, Derrière la FENIFOOT, légèrement en face de la station ENI  
BP. 13 017 Niamey, Tel (227) 20 32 54 56**